



Acte d'entrée du Valais dans la Suisse (Archives de l'Etat du Valais)

Passez à l'Acte ! 1815, das Wallis und die Schweiz Six propositions d'activités pour les classes du secondaire II

Dans le cadre du Bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, les Musées cantonaux, les Archives d'Etat du Valais et la Médiathèque Valais-Sion proposent une exposition commune, sur le site des Arsenaux (bâtiment où se trouve la Médiathèque Valais-Sion).

Informations pratiques

Du 7 août au 31 octobre 2015
Exposition au 2ème étage (libre-accès)

Les Arsenaux
Rue de Lausanne 45
1950 Sion

Ouverture de l'exposition

Lundi – vendredi 8h – 18h
Samedi 8h – 17h



Sommaire

1. L'exposition	3
2. Propositions d'activités pour le secondaire II	4
3. Informations pratiques et réservation	8



1 L'exposition

L'exposition "Passez à l'Acte! 1815, das Wallis und die Schweiz » met l'Acte de réunion du Valais à la Confédération du 4 août 1815 sous les feux des projecteurs.

Cette pièce essentielle de l'histoire du Canton est accompagnée d'une quinzaine de documents d'archives et de différents objets qui témoignent de la politique extérieure valaisanne du Moyen Age à 1815.

Le public découvre le premier accord entre le Valais et Berne, un traité d'alliance avec la France portant la signature de Louis XIV ou encore un des canons offerts par l'Autriche au Valais en 1816.

L'exposition met en lumière l'évolution des relations diplomatiques entre le Valais et ses voisins confédérés, savoyards, français, italiens et européens. Elle montre que le Valais a toujours su ou dû naviguer au fil de relations "de voisinage" marquées par une constante pesée d'intérêts.

Cette exposition, coorganisée par les Archives de l'Etat du Valais, la Médiathèque Valais et les Musées cantonaux, est accompagnée d'une offre pour les écoles et de rendez-vous thématiques, qui invitent un large public à en découvrir les facettes.

- **Thème central:** les relations politiques et diplomatiques du Valais avec ses voisins et l'Acte de réunion du Valais à la Confédération;
- **Message :** l'Acte de réunion de 1815 est un jalon essentiel de l'histoire de notre canton, mais ce n'est ni le premier ni le seul acte de rapprochement du Valais avec les cantons suisses ou d'autres partenaires.

Exposition virtuelle sur le portail commun aux Musées cantonaux, Archives de l'Etat du Valais et à la Médiathèque Valais :

www.vallesiana.ch



2 Propositions d'activités pour le secondaire II

Six activités à choix invitent les classes du secondaire II à explorer l'exposition. Une réservation est obligatoire pour chaque activité. Des ressources pour préparer l'activité en classe sont téléchargeables sur www.vallesiana.ch > Passez à l'Acte > Pour les Ecoles.

2.1 Visite libre de l'exposition

- Les classes visitent l'exposition librement, sous la conduite de leur enseignant
- Durée : variable, à communiquer lors de la réservation

- Matériel en ligne pour préparer la visite :
 - Exposition virtuelle
 - Image et texte de l'acte de 1815
 - Livret de salle
 - Dossier d'approfondissement
 - Glossaire
 - Sigillographie et sceaux
 - Exemples de sceaux conservés aux Archives de l'Etat du Valais

- Réservation obligatoire, minimum 2 semaines à l'avance
- Accès à l'exposition : depuis l'entrée des Arsenaux, suivre les pièces de puzzle rouges, qui figurent des parties du Valais, jusqu'au 2^{ème} étage.

2.2 Visite guidée de l'exposition

- La visite est donnée par un médiateur culturel
- Durée : 45 à 60 minutes, à communiquer lors de la réservation

- Matériel en ligne pour préparer la visite :
 - Exposition virtuelle
 - Image et texte de l'acte de 1815
 - Livret de salle
 - Dossier d'approfondissement
 - Glossaire
 - Sigillographie et sceaux
 - Exemples de sceaux conservés aux Archives de l'Etat du Valais

- Réservation obligatoire, minimum 2 semaines à l'avance
- Accueil des classes par le médiateur devant le *canon* à l'entrée des Arsenaux.



2.3 Atelier de lecture de documents historiques

- Cette activité est donnée par les spécialistes des Archives de l'Etat du Valais. Elle consiste en une visite de l'exposition (45-60') suivie d'un atelier de lecture de documents (45-75'). Il s'agit de découvrir des documents tirés de l'exposition, en latin pour les classes de latinistes (acte de 1252) et en français pour les autres (acte de 1657), ainsi que l'Acte de réunion de 1815. Des notions de paléographie, d'archivistique et de langue latine seront abordées et les textes interprétés dans leur contexte d'origine.
- Durée : 2 à 3 périodes d'enseignement
- Ressources en ligne pour préparer l'atelier:
 - Exposition virtuelle
 - Image et texte de l'acte de 1815
 - Livret de salle
 - Dossier d'approfondissement
 - Glossaire
 - Sigillographie et sceaux
 - Exemples de sceaux conservés aux Archives de l'Etat du Valais
- Réservation obligatoire, minimum 2 semaines à l'avance
- Accueil des classes par les archivistes devant le *canon* à l'entrée des Arsenaux.

2.4 Atelier de recherche documentaire autour de la thématique de l'exposition

- Ces ateliers sont donnés par une collaboratrice spécialisée de la Médiathèque Valais–Sion. Les élèves travaillent avec des bases de données web de référence pour faire des recherches autour des contenus et textes présentés dans l'exposition.
- Durée : 2 périodes d'enseignement
- Ressources en ligne pour préparer l'atelier:
 - 10 fiches présentant les bases de données
- Réservation obligatoire, minimum 2 semaines à l'avance
- Accueil des classes par la responsable d'atelier devant le *canon* à l'entrée des Arsenaux.

2.5 La Balade du Bicentenaire

- A l'occasion du Bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, les Musées cantonaux présentent



« Impermanence. Le Valais en mouvement » à l'espace d'exposition Le Pénitencier jusqu'au 3 janvier 2016. Cette exposition commune du Musée d'art, du Musée d'histoire et du Musée de la Nature montre le changement à l'œuvre sur le territoire valaisan, depuis les temps géologiques jusqu'au... 22ème siècle. Résolument interactive, l'exposition bouscule les idées reçues et rend une image différente, inattendue et stimulante du canton.

- La Médiathèque Valais-Sion et les Musées cantonaux proposent une balade qui comporte la visite des expositions « Passez à l'Acte » et « Impermanence ». Le parcours d'un lieu à l'autre invite à découvrir de trois monuments commémorant l'entrée du Valais dans la Confédération.
- Les visites des deux expositions sont données par des médiateurs et médiatrices culturels. Le parcours entre les deux expositions est placé sous la responsabilité de l'enseignant qui est invité à télécharger les documents utiles à la visite sur le portail Vallesiana
- Note : la balade peut débuter indifféremment aux Arsenaux ou au Pénitencier. Le lieu de départ est fixé lors de la réservation
- Durée : une demi-journée pour le parcours complet
- Ressources en ligne pour préparer et faire la Balade
 - www.vallesiana.ch > Passez à l'Acte > Pour les écoles, comprenant le lien vers l'exposition « Impermanence » et son offre scolaire
 - Plan de la balade entre les deux expositions
 - Photo des trois monuments commémorant l'entrée du Valais dans la Confédération
 - Textes présentant les 3 monuments

Etapes de la balade

Avant

- Afin d'impliquer les élèves avant la visite, les enseignants sont invités à faire la **Balade +**. Il s'agit d'un projet d'écriture sur le thème de la commémoration. **La Balade + et les modalités de participation sont présentées au point 2.6.**

Pendant

- Aux Arsenaux (bâtiment de la Médiathèque Valais-Sion)
 - Visite commentée dans « Passez à l'Acte ! »
- Passage devant le canon de l'exposition, présentée à l'entrée des Arsenaux
- Passage au pied de la Catherine, à la Planta



- Passage à la salle du Grand Conseil pour voir la fresque commémorative de Biéler
- Passage au pied de la statue de St-Théodule à la Majorie
- Au Pénitencier
 - Visite commentée dans « Impermanence, le Valais en mouvement »

Après

- Faire le bilan en classe avec les élèves, afin de donner un sens à la Balade du Bicentenaire : intérêt, découverte, mise en lien avec le programme scolaire.
- Inviter les élèves à assister au spectacle « Célébrons ! » du 8 octobre. qui aborde d'une façon originale la question de la commémoration des 100 ans, 150 ans et 200 ans de l'entrée du Valais dans la Confédération. Une expérience théâtrale inédite !
- Réservation obligatoire, minimum 2 semaines à l'avance
- Renseignements myriam.viaccoz@admin.vs.ch

2.6 La Balade +

- Afin d'approfondir la Balade du Bicentenaire et d'impliquer les élèves dans la réflexion que suggèrent les deux expositions, la Balade + offre la possibilité de faire un travail d'écriture en classe sur le thème de la commémoration.
- Des photographies du monument de la statue de la Catherine, de la fresque de Biéler dans la Salle du Grand Conseil et de la statue de Saint-Théodule sont téléchargeables sur www.vallesiana.ch > Passez à l'Acte > Pour les écoles. Elles ne comportent aucune information sur ces objets. Avant la visite, les élèves sont invités à imaginer la signification de ces différents monuments par un texte court, créatif, réaliste ou complètement farfelu. Que représentent-ils ? Pourquoi sont-ils placés dans un lieu donné ?
- Les textes sont envoyés à la médiatrice responsable du projet pour le 30 septembre. Ils seront évalués par un jury interne qui en sélectionnera trois. Ces derniers seront intégrés à la lecture - repas « Célébrons ! » qui sera donnée par le comédien Pierre-Isaïe Duc au restaurant des Arsenaux « le Trait d'Union » le 8 octobre 2015. « Célébrons » se base sur les archives des commémorations passées conservées à la Médiathèque Valais –Sion et aux Archives d'Etat du Valais. Elle offre un regard décalé, à la fois ironique et tendre sur les enjeux et coulisses des célébrations des 100,150 et 200 ans de l'entrée du Valais dans la Confédération. Les auteurs des trois textes primés seront invités à y prendre part.
- Réservation obligatoire, minimum 2 semaines à l'avance
- Renseignements et envoi de textes à myriam.viaccoz@admin.vs.ch
- Délai d'envoi des textes **30 septembre 2015.**



3. Informations pratiques et réservation

3.1 Plan d'accès aux Arsenaux



3.2 Ressources en ligne pour les écoles

Ces ressources aident à préparer et à approfondir une activité en classe.
www.vallesiana.ch > Passez à l'Acte > Pour les Ecoles

3.3 Renseignements

mv-sion-mediation@admin.vs.ch

3.4 Réservation

Toutes les activités font l'objet d'une réservation, au minimum deux semaines avant la visite, au **027 606 45 50** ou par mail à mv-sion-mediation@admin.vs.ch

Les classes bénéficient d'un accueil spécifique. Ce service est offert.

Les enseignants sont invités à rappeler à leurs élèves les règles de comportement dans une institution culturelle, de venir à l'heure et d'accompagner leur classe. Ils restent en effet responsables de leurs élèves, même si un guide accompagne le groupe.

3.5 Validité de l'offre

Jusqu'au 16 octobre 2015.